

La recherche d'emplois sur place : les zones d'activités

Après la disparition des briqueteries, la ville a manqué d'initiatives. On était pourtant encore dans la période de croissance économique des années soixante et Domont avait beaucoup d'espaces libres, bien desservis par la RN 1 et la SNCF. Ce retard a entraîné une situation très déséquilibrée qui renforce les migrations quotidiennes d'une partie dominante de la population active.

C'est donc à partir de 1972 que se monte une zone d'activités de 3,6 hectares. En 1982, vingt-trois entreprises s'y étaient installées.

En 1988, le maire et un groupe d'entrepreneurs

locaux décident d'aménager sur cinq hectares de l'autre côté de la route un « lotissement industriel », sur l'emplacement d'anciennes briqueteries. Ce projet aboutit en 1992 quand la commune achète la totalité des terrains de part et d'autre de la déviation du CD 124 pour y faire aménager par la Société d'économie mixte les vingt hectares du quartier du lycée. Le lycée lui-même est un facteur d'attraction des entreprises.

Dans cette nouvelle zone d'activités des Fauvettes, s'installent, à partir de la fin 1992, des entreprises domontoises ou dirigées par des Domontois et d'autres venues de la première

L'entreprise Technicon, rachetée par le Groupe Bayer, vient de quitter Domont.

